



## *Briefing de l'USIP*

Décembre 2007

Pour plus d'informations :  
[info@usip.org](mailto:info@usip.org)

## **Côte d'Ivoire : assurer une transition pacifique**

Rédigé par Dorina Bekoe

L'Accord Politique de Ouagadougou (APO) signé en mars 2007 par Laurent Gbagbo, président de la Côte d'Ivoire et Guillaume Soro, le chef des Forces Nouvelles (FN), vise à mettre fin à la crise politique actuelle et à réunifier le pays. La crise politique a commencé en septembre 2002 suite à une attaque perpétrée par des officiers militaires pour protester contre leur démobilisation ordonnée par le gouvernement ; selon certaines personnes, il s'agissait également d'une tentative de coup d'état. L'insurrection a entraîné la formation d'autres groupes de rebelles qui ont pris le contrôle du nord du pays et déclenché une guerre civile. Même après la fin des combats, le pays est resté divisé, en particulier au nord de la Côte d'Ivoire où l'État n'avait plus aucun contrôle et où les services publics étaient inexistantes. L'APO est le sixième accord de paix qui vise à mettre fin à la crise politique ; les cinq premiers n'ont jamais été entièrement mis en œuvre, notamment en raison de désaccords concernant le choix du médiateur, de l'absence de volonté politique parmi les signataires et de la relation conflictuelle entre le gouvernement de la Côte d'Ivoire et les Nations Unies. Blaise Compaoré, le président du Burkina Faso, a joué le rôle de médiateur dans les négociations qui ont abouti à la signature de l'APO. Le Burkina Faso demeure le facilitateur de la mise en œuvre de cet accord.

Dans le cadre de l'APO, un nouveau gouvernement d'unité nationale a été mis en place pour se charger de l'organisation des élections et faire sortir le pays de la crise politique. Les actions clés à entreprendre incluent : fournir des cartes d'identité aux résidents sans papiers ; démobiliser et désarmer les FN et les milices ; mettre à jour les listes électorales et organiser les élections. La délivrance de papiers d'identité est l'un des points les plus importants, car les revendications au cœur de la crise politique concernent la citoyenneté et l'identité.

L'USIP et le « West Africa Network for Peacebuilding » (« Réseau de construction de paix en Afrique de l'Ouest ») – Côte d'Ivoire (WANEP-CI) ont organisé un atelier qui s'est déroulé du 6 au 9 novembre 2007 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sur les stratégies permettant d'assurer une transition politique et des élections sans heurt. Environ 50 organisations de la société civile (OSC) de toutes les régions du pays, représentant les médias, des défenseurs des droits de l'homme et de la démocratie, des groupes de développement économique et des chefs religieux et traditionnels, ont participé à l'atelier. Madame Fatoumata Traore, la vice-présidente de la commission électorale indépendante et Moussa Soro, appartenant au ministère en charge de l'intégration africaine, ont ouvert les débats. Madame Fatoumata Traore a également participé à la table ronde sur la démocratie qui a eu lieu le premier jour ; elle est revenue le deuxième jour avec une copie électronique des listes électorales, ce qui a permis aux participants de vérifier leurs informations personnelles et de corriger les erreurs éventuelles. Ce briefing de l'USIP résume les résultats de cet atelier et inclut des observations supplémentaires recueillies au cours de discussions sur le terrain et d'autres rapports.

## **Résumé**

L'atelier avait trois objectifs interdépendants : sensibiliser la population aux violences en période électorale, donner les moyens à la société civile d'éviter les violences et créer un réseau de partage d'informations entre les OSC. À l'issue de l'atelier, des recommandations et des propositions ont été faites au sujet de la marche à suivre pour assurer une transition sans violence.

Premièrement, l'atelier avait pour objectif de sensibiliser les participants aux facteurs susceptibles de déclencher des violences en période électorale et de proposer des moyens permettant d'apaiser les tensions pendant les élections à travers l'analyse d'exemples de transitions politiques qui se sont déroulées dans le calme, ainsi que de celles qui ont entraîné des soulèvements, dans les pays africains. Ainsi, durant trois jours, les participants ont discuté de la manière dont d'autres élections se sont déroulées ailleurs et ont été ou non couronnées de succès – à savoir au Togo, au Bénin, au Ghana, et au Zanzibar (Tanzanie). Cette approche comparative a été utilisée pour tirer les leçons de ces exemples afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs pour les élections présidentielles en Côte d'Ivoire – qui auront lieu en juin 2008 – et définir les rôles potentiels que la société civile pourra jouer.

Ensuite, l'atelier a cherché des solutions pour renforcer la capacité de la société civile à éviter les conflits pendant les prochaines élections en Côte d'Ivoire à travers des tables rondes sur la démocratie, la réconciliation nationale, l'instauration de la paix et le rôle des organisations régionales et internationales. Par ailleurs, les personnes présentes ont participé à un exercice de simulation prenant pour exemple un pays secoué par une crise politique et sur le point d'organiser des élections. L'objectif de l'exercice était de permettre aux participants de jouer différents rôles – notamment le rôle de représentant du gouvernement, groupe d'opposition, représentant étudiants, membre de la commission électorale et de la société civile – et de développer des stratégies pour désamorcer les tensions pendant la période électorale.

Enfin, l'USIP et le WANEP-CI ont cherché à créer un réseau de représentants de la société civile de toute la Côte d'Ivoire pour partager des informations sur l'anticipation des violences en période électorale et l'expertise sur les moyens de réduire les tensions. Compte tenu du nombre important d'organisations non gouvernementales basées à Abidjan, il est essentiel de mettre en place des liens entre les groupes de la société civile urbaine et rurale.

## **Climat politique actuel et statut de l'APO**

L'APO a appelé à la création d'un nouveau gouvernement de transition pour mettre en place et organiser les élections présidentielles dans le pays. À cet effet, Soro a été nommé premier ministre en mars 2007 et a formé un nouveau cabinet de 33 membres composé de représentants issus des différents partis politiques et de la société civile. Le nouveau gouvernement comprend neuf membres du Front Populaire Ivoirien qui est actuellement au pouvoir ; sept membres des FN ; cinq représentants du Rassemblement des Républicains et du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire ; et sept membres représentant la société civile et les petits partis politiques.<sup>1</sup>

Au moment où l'APO a été signé, il était prévu qu'il soit mis en œuvre sous dix mois, en aboutissant sur l'organisation des élections présidentielles. Les mesures à mettre en place pour que l'accord soit mis en œuvre avec succès incluent : la création d'un Centre de commandement intégré et d'un Cadre institutionnel d'exécution ; la mise en place d'un gouvernement de transition ; le remplacement des officiers militaires des Nations Unies par des unités de police et militaires des FN et du gouvernement dans la zone de

confiance – une zone tampon entre le nord et le sud ; la démobilisation, le désarmement et le cantonnement des milices et des forces armées ; le redéploiement de l'administration; la relance des audiences foraines pour fournir des cartes d'identité aux résidents sans papiers, faisant figurer leur citoyenneté et leur statut légal ; l'enregistrement des électeurs et la délivrance de cartes d'identité et d'électeur ; l'unification des FN et de l'armée nationale en une nouvelle armée et l'intégration de certains anciens combattants dans un nouveau programme de service civique.<sup>2</sup>

Neuf mois après la signature de l'APO, seules quelques dispositions prévues dans l'accord ont été mises en œuvre. Plus précisément, le gouvernement de transition a mis en place le Comité d'évaluation et d'accompagnement de l'APO, chargé de superviser l'application de l'accord, et le Centre de commandement intégré ; a déployé des unités de police mixtes dans la zone de confiance ; a tenu une cérémonie pour marquer le début du désarmement et de la démobilisation ; a commencé le rétablissement de l'administration de l'État et a relancé les audiences foraines. Cependant, certaines de ces missions n'ont pas été menées jusqu'au bout et d'autres n'ont même pas commencé. La mise en œuvre de l'APO a été particulièrement problématique au niveau de la démobilisation, du désarmement et du cantonnement ; le rétablissement de l'administration de l'État et de la relance des audiences foraines.<sup>3</sup>

La démobilisation et le désarmement ont commencé en mai 2007 avec la confiscation de 555 armes livrées par des milices représentant quatre groupes de la région ouest. Une cérémonie a alors été organisée en juillet pour incinérer les armes à Bouaké, le bastion principal des rebelles, un événement baptisé « La Flamme de la Paix » par le gouvernement. Cependant, le désarmement ne s'est pas poursuivi. Par ailleurs, les FN et l'armée nationale ivoirienne ne sont pas parvenues à un accord concernant le nombre de membres des FN devant intégrer la nouvelle armée et la manière dont les grades utilisés par les FN devraient être transférés au sein de la nouvelle armée.<sup>4</sup>

Le développement des services de l'état n'a pas eu lieu. De nombreux fonctionnaires ont été redéployés à des postes dans le nord du pays, une région qui n'était plus sous le contrôle du gouvernement depuis le début de la crise, mais un grand nombre d'entre eux sont retournés à Abidjan en raison d'infrastructures et de conditions de travail déplorables.<sup>5</sup> Par ailleurs, les services publics ne sont plus assurés dans de nombreuses régions du pays.

Comme cela est indiqué ci-dessus, les revendications au cœur de la crise ivoirienne concernent l'identité et la citoyenneté. Après les élections de 1995 et de 2000, des nombreux habitants de la région du nord ont perdu leurs droits électoraux et ont été victimes de discrimination suite à la promulgation d'une nouvelle loi sur la citoyenneté. Alassane Ouattara, un habitant du nord, n'a pas pu se présenter aux deux élections présidentielles, car sa citoyenneté a été mise en doute. En effet, l'une des principales revendications des rebelles concernait le fait que de nombreux Ivoiriens (3 millions) ne possèdent pas de cartes d'identité ; par conséquent, la plupart n'ont pas le droit de vote et sont victimes de discriminations, car ils sont considérés comme des étrangers. De ce fait, les audiences foraines, qui ont ouvert à la fin du mois de septembre dans 25 localités, est essentielle. À ce jour, ils ont établi approximativement 80 200 papiers d'identité sur environ 84 800 demandes, mais les audiences foraines ont été critiqués pour leur lenteur. La désorganisation de l'état, le manque d'informations à la disposition des citoyens et la pénurie de ressources consacrées à la mise en œuvre de toutes les dispositions du programme sont les raisons évoquées pour expliquer la lenteur du processus de délivrance de papiers d'identité.<sup>6</sup> L'achèvement rapide du processus de délivrance de papiers d'identité est essentiel pour démontrer l'engagement du gouvernement vis-à-vis de l'accord de paix, mais il est avant tout indispensable pour permettre à la commission électorale de commencer à mettre à jour les listes électorales.

Récemment, le gouvernement ivoirien a pris des mesures pour accélérer la mise en œuvre des points les plus importants de l'accord. Le financement supplémentaire destiné aux audiences foraines a permis de diffuser davantage d'informations sur le programme de délivrance de papiers d'identité et de le mettre en lumière et le déploiement de plus de 30 équipes des audiences foraines.<sup>7</sup> Le 28 novembre 2007, Gbagbo et Soro ont signé le deuxième et le troisième accords complémentaires à l'APO. Le deuxième accord complémentaire spécifiait que l'entreprise française, SAGEM, produirait les cartes d'identité et d'électeur. Les dispositions principales du troisième accord complémentaire incluent une révision du calendrier pour la démobilisation des milices et le recrutement pour le programme de service civique (22 décembre 2007) ; le développement des services de l'état (30 décembre 2007) ; et le rétablissement des services à travers le pays (30 janvier 2008). Il stipule que les élections auront lieu à la fin du mois de juin 2008. Par ailleurs, le troisième accord complémentaire précise que le facilitateur burkinabé décidera du nombre de membres des FN qui seront intégrés dans la nouvelle armée et la manière dont les grades des officiers des FN seront appliqués dans la nouvelle armée.

De nombreux participants ont remis en question le fond, l'essence et la direction du processus de paix en cours. Plus particulièrement, certains se sont demandé si le pays ne mettait pas trop en avant l'aspect symbolique du processus de mise en œuvre – comme avec “La Flamme de la Paix” – au lieu de mettre en place des programmes concrets pour accélérer la démobilisation et le désarmement. Conscients que la paix est impossible sans la réconciliation, de nombreux participants étaient également partagés sur la nature des efforts en matière de réconciliation. D'autres pensaient qu'il était encore trop tôt pour appeler à la réconciliation nationale et ont souligné que le dialogue était la clé pour régler les conflits. Cependant, les participants ont convenu que la réconciliation doit intervenir avant les élections et sur le terrain.

### **Participation de la société civile à la transition**

À l'heure actuelle, la société civile en Côte d'Ivoire vit en marge du processus de paix. D'une manière générale, de nombreux participants ont expliqué que le manque de fonds pour les OSC les empêchait de jouer un rôle plus important. À cet effet, ils ont été nombreux à faire appel à l'aide de la communauté internationale. Cependant, d'autres participants ont insisté sur le fait que la société civile ivoirienne devait développer ses propres solutions pour sortir de la crise politique et non se reposer sur la communauté internationale. Par ailleurs, certains participants ont pointé du doigt le fait que la crédibilité des OSC ivoiriennes en tant que défenseur de leurs causes est souvent remise en question et que leur efficacité s'en trouve diminuée en raison des divergences politiques au sein même de la plupart de ces OSC. Madame Fatoumata Traore a mis l'accent sur la nécessité d'un partenariat entre la commission électorale et les OSC pour s'assurer que le processus d'inscription des électeurs et les élections se déroulent dans le calme, mais a également fait remarquer que la nature politisée de la société civile est problématique. Par ailleurs, elle a insisté sur le fait que les OSC doivent être plus proactives quant à leur engagement dans les élections et les a incités à s'identifier à des représentants du gouvernement et à faire part de leur envie de participer au processus électoral.

Les participants ont convenu que les médias ivoiriens jouent un rôle très important puisqu'ils peuvent contribuer aussi bien à désamorcer qu'à attiser les tensions. De nombreux médias sont gérés ou influencés par des partis politiques, ce qui les empêche d'informer correctement le public. De plus, certains participants ont indiqué que les informations diffusées dans le nord (par des médias basés au nord) différaient parfois de celles diffusées dans le sud, ce qui contribue à la diffusion d'informations incomplètes ou fausses ; d'autres ont cité ce problème comme une source potentielle de tensions. Certains participants ont suggéré que les OSC peuvent, d'une manière générale, jouer un rôle actif pour contrer et limiter l'influence des partis politiques au sein des médias

ivoiriens en définissant clairement le rôle de la presse. D'autres ont ajouté que les médias devraient être plus consciencieux au niveau de la vérification des faits et ne pas se laisser influencer.

### **Efforts pour la reconstruction économique et l'instauration de la paix**

La communauté internationale a un rôle important à jouer dans l'instauration de la paix et la reconstruction économique en Côte d'Ivoire. Lors d'une conférence spéciale réunissant plusieurs donateurs en juillet 2007, 388 millions USD ont été récoltés pour aider le pays à se reconstruire. Le Fonds monétaire international a annoncé une aide d'urgence de 60 millions USD en août 2007 pour financer la reconstruction économique et les Nations Unies ont approuvé une aide de 700 000 millions USD pour aider le gouvernement burkinabé à mettre en œuvre l'APO.<sup>8</sup>

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), qui était représentée à l'atelier, est mandatée pour soutenir la mise en œuvre de l'APO en fournissant des directives, des conseils, des services techniques et logistiques au gouvernement et en certifiant les différentes étapes du processus électoral. À cet effet, environ 9 100 militaires et policiers sont déployés dans le pays. L'ONUCI est chargée de la sécurité et du soutien du centre de commandement intégré ; elle dispose d'une réserve d'hommes dans la zone de confiance, prête à intervenir rapidement en cas de soulèvement ; elle a construit des sites de cantonnement pour la démobilisation ; et elle offre un soutien logistique et technique aux processus de délivrance de papiers d'identité et d'inscription des électeurs.<sup>9</sup>

CARE International, qui a participé à l'atelier, a développé une série de programmes pour encourager la réconciliation nationale par le biais de l'intégration économique. CARE se concentre sur la région nord et ouest de la Côte d'Ivoire, où les violences ont été provoquées par des politiques d'occupation des sols déplorables, le sentiment que les « étrangers » sont incapables d'investir correctement dans la terre et les conflits concernant l'exploitation des sols et des forêts dans la région. Selon CARE, la pauvreté est le facteur commun à l'origine des violences dans chacun de ces cas. De ce fait, cette organisation tente de résoudre les conflits et de promouvoir la réconciliation nationale au travers du développement ; elle a mis en place de microprojets dans la région nord et ouest de la Côte d'Ivoire sur ses sites pilotes. Ces projets ne sont pas pour autant isolés ; ils sont accompagnés d'autres mesures visant à réduire les tensions, notamment la création de comités de gestion et l'organisation de cérémonies en faveur de la réconciliation.

En juillet 2007, la Banque mondiale, qui était également représentée à l'atelier, a annoncé une aide de 120 millions USD destinés à la réinsertion des anciens combattants, au processus de délivrance de papiers d'identité et au renforcement du capital sociétal. La Banque mondiale a également promis 275 millions USD dans le cadre d'une aide à long terme pour la reconstruction économique, reposant sur l'adoption d'un plan macroéconomique qui inclut des réformes structurelles dans les secteurs de l'énergie, des finances publiques, du café et du cacao. Dans le cadre d'un programme d'aide d'urgence, la Banque mondiale a annoncé le déblocage d'une aide d'urgence d'environ 2 millions USD pour encourager la cohésion sociale : (Search for Common Ground, 270 000 USD) ; la réinsertion sociale (CARE USA, 737 500 USD) ; la réinsertion des enfants embrigadés dans les forces de combat (UNICEF, 298 000 USD) ; et un projet de 16000 USD pour évaluer les conditions sociales.

### **Facteurs déclencheurs de violences, recommandations et marche à suivre**

Alors que le pays s'apprête à organiser les élections, de nombreuses personnes s'inquiètent d'une éventuelle instabilité, compte tenu des violences qui ont éclaté lors des deux dernières élections. À cet effet, les participants ont identifié cinq facteurs

déclencheurs de violence et ont fournis quelques recommandations générales à la société civile; et des recommandations spécifiques aux médias vu leurs rôle dans la promotion de paix et la réconciliation nationale.

### ***Facteurs pouvant déclencher des violences***

- *La démobilisation et le désarmement* : à défaut de démobiliser et de désarmer les combattants et de proposer une alternative viable au conflit armé, de nouvelles violences sont susceptibles d'éclater.
- *Les audiences foraines* : des violences pourraient survenir si les audiences foraines ne parviennent pas à mener correctement le processus de délivrance de papiers d'identité. La plupart des participants n'ont pas considéré le processus de délivrance de papiers d'identité comme un échec, cependant, certains d'entre eux se sont inquiétés du fait que le problème à l'origine du conflit politique, à savoir la délivrance de papiers d'identité, n'a pas été réglé puisque les habitants de plusieurs régions du pays n'en ont toujours pas reçu.
- *Recrudescence des remous sociaux* : une récurrence de revendications concernant les conditions sociales pourrait faciliter le retour des violences.
- *La liste électorale* : les violences pourraient reprendre si les Ivoiriens doutent de l'intégrité des listes électorales.
- *Les Forces Nouvelles et l'armée nationale* : les participants ont attiré l'attention sur le fait que le conflit pourrait reprendre s'il y a des frictions entre les FN et l'armée nationale.

### ***Recommandations pour la société civile***

- La société civile ivoirienne doit prendre en charge le processus de paix en Côte d'Ivoire en faisant preuve de plus d'initiatives au niveau du contrôle et du suivi de la mise en œuvre de l'APO. Elle ne doit pas attendre l'aide de la communauté internationale.
- La société civile doit être neutre, indépendante et unie. Sa capacité à agir comme défenseur de la paix est compromise puisqu'elle est actuellement perçue comme étant politisée.
- La société civile doit s'efforcer de mettre en place un nouveau contrat social en Côte d'Ivoire.
- La société civile doit établir des directives pour assister les médias dans leur travail.

### ***Recommandations pour les médias***

- Les médias doivent vérifier les informations qu'ils publient. À défaut, cela pourrait alimenter les rumeurs ou entraîner la publication de fausses informations qui pourraient exacerber les tensions.
- Les médias doivent être formés aux stratégies de gestion des conflits. Par ailleurs, les OSC doivent prendre part à la formation des médias.
- Il est indispensable d'utiliser les nouvelles technologies afin de diffuser les informations à travers tout le pays.

### ***Le plan d'action***

Cinq étapes immédiates ont été identifiées pour garantir que la transition politique en cours se déroule sans violence :

1. *Identifier, localiser et enregistrer les ex combattants* : le fait d'enregistrer l'identité des combattants permet de les diriger vers des programmes d'assistance sociale et réduit les possibilités d'une reprise des violences.

*En charge de cette mission :*

- Les parties en conflit
- La société civile
- Le Programme National de Réhabilitation et de Réinsertion Communautaire (PNRRC)
- Le Programme National de Démobilisation, de Désarmement, et de Réinsertion (PNDDR)

2. *La resocialisation des ex combattants* : de nombreux combattants sont habitués à bénéficier de prestations financières et sociales. Ce système doit être supprimé en démontrant qu'il existe des alternatives au conflit armé.

*En charge de cette mission :*

- La société civile
- PNRRC / PNDDR

3. *Diffusion des informations* : un facteur important ayant ralenti le lancement du programme de délivrance de papiers d'identité est la pénurie d'informations sur les audiences foraines. De nombreuses personnes n'ont pas cherché à obtenir de papiers d'identité, car elles ne savaient pas où aller, ni comment les obtenir. Il est indispensable de diffuser davantage d'informations sur les audiences foraines pour que tous puissent s'y rendre.

*En charge de cette mission :*

- La société civile
- Les partis politiques
- Le ministre de la Justice
- Le ministre de l'Intérieur
- La commission électorale indépendante

4. *Un nouveau contrat social* : la société civile doit travailler avec le gouvernement national pour organiser un forum visant à trouver un consensus national au niveau de la relation entre l'état et la population.

*En charge de cette mission :*

- Les employeurs
- Les organisations professionnelles
- Les organisations non gouvernementales
- Les chefs religieux et traditionnels

5. *Améliorer les relations civilo-militaires* : former et sensibiliser les forces armées aux droits de l'homme et au droit international humanitaire.

*En charge de cette mission :*

- Les écoles de formation des forces armées
- La société civile
- Les organisations internationales

---

<sup>1</sup> Moussa Dosso et Youssouf Soumahoro, "Transition, Acte III : Tout sur le nouveau gouvernement", *Soir Info*, 10 avril 2007 (<http://www.soirinfo.com>).

<sup>2</sup> République de Côte d'Ivoire, *Accord Politique de Ouagadougou*, 4 mars 2007, *Annex* (<http://www.onuci.org/archives/communiqués/DossierOuaga.html>).

<sup>3</sup> United Nations, "Fourteenth Progress Report of the Secretary-General on the United Nations Operation in Côte d'Ivoire," (S/2007/593). 1<sup>er</sup> octobre 2007, paragraphes 16-23.

<sup>4</sup> *Ibid.*, paragraphes 20-22.

---

<sup>5</sup> Ibid., paragraphes 23-26.

<sup>6</sup> Michel Koffi, "Audiences foraines/ Méité Sindou: 'Tout est prêt, sauf les moyens,'" *Fraternité Matin*, 13 novembre 2007 (<http://www.fratmat.info>) ; et Paulin N. Zobo, "Sécurisation des audiences foraines par les partis : L'État réaffirme son rôle régalien," *Fraternité Matin*, 11 décembre 2007 (<http://www.fratmat.info>).

<sup>7</sup> Zobo, (2007).

<sup>8</sup> United Nations, paragraphes 32, 51.

<sup>9</sup> United Nations.

---

### **À propos de l'auteur :**

Ce briefing de l'USIP a été rédigé par Dorina Bekoe, attachée de recherche senior au « Center for Conflict Analysis and Prevention » (Centre d'analyse et de prévention des conflits), de l'U.S. Institute of Peace. Les points de vue exprimés dans le présent document ne sont pas nécessairement ceux de l'Institut qui ne préconise aucune politique spécifique.

### **À propos du « Center for Conflict Analysis and Prevention » (Centre d'analyse et de prévention des conflits) :**

La mission du « Center for Conflict Analysis and Prevention » (CAP) de l'USIP est de conduire et de soutenir des programmes destinés à prévenir les éruptions de violence dans les régions clés du monde. Fondé en 2005, le Centre dispose d'une équipe d'experts régionaux et fonctionnels ayant une expérience dans le secteur privé, la recherche politique et les opérations gouvernementales.

### **À propos de « l'United States Institute of Peace » :**

« L'United States Institute of Peace » est une institution nationale indépendante et non partisane, fondée et financée par le Congrès américain. Ses objectifs sont les suivants : aider à éviter et à résoudre les conflits internationaux violents ; promouvoir la stabilité et les transformations démocratiques après le conflit ; développer des outils pour l'instauration de la paix et des ressources intellectuelles dans le monde entier. Pour atteindre ses objectifs, l'Institut partage ses connaissances, ses compétences et ses ressources et s'engage directement dans la consolidation de la paix dans le monde.